

Église et urbanité : Parcours historique à travers Bruxelles¹

Luc Roussel (Historien et Président du CARHOP asbl)

Mots-clés : Église, Bruxelles, urbanisation

Les lignes qui suivent ont fait l'objet d'un exposé prononcé en 2018, devant une assemblée d'une grosse centaine de prêtres et d'agents pastoraux laïcs actifs à Bruxelles, lors d'une journée de formation organisée par le Vicariat général de Bruxelles.

Elles ont pour but d'aider ces personnes à mieux se situer dans la ville-région et à envisager certaines de leurs questions à partir de leurs racines historiques.

Deux remarques préliminaires

Rapports Eglise et société. On ne peut concevoir l'histoire de l'Eglise sans la lier intimement à l'histoire de la société. Ce rapport est conflictuel depuis l'âge des lumières, mais il l'était déjà auparavant dans les relations entre le pape et l'empereur. Le concile Vatican II peut être relu comme une tentative de réconcilier ce rapport Eglise/société. Néanmoins, il est toujours à considérer car l'Eglise n'est pas une société à part. Ni en opposition, ni en surplomb mais en dialogue dialectique.

On ne peut concevoir l'histoire de l'Église sans la lier intimement à l'histoire de la société. Ce rapport est conflictuel depuis l'âge des Lumières², mais il l'était déjà au cours des siècles précédents dans les relations entre la Papauté et l'Empire du Saint Empire romain germanique. Le concile Vatican II³ peut d'ailleurs être relu comme une tentative de réconcilier ce rapport Église/société. Néanmoins, il est toujours à considérer car l'Église n'est pas une société à part, ni en opposition, ni en surplomb mais en dialogue dialectique.

Habitants de Bruxelles, nous sommes toujours de quelque manière que ce soit des héritiers. Visitons ou revisitons notre histoire avec ses bons et moins bons côtés car cela nous permet d'envisager de manière mieux informée notre avenir.

¹ Cette analyse a été présentée lors de la session de formation pour toutes les personnes nommées dans la pastorale bruxelloise organisée par le Vicariat général de Bruxelles les 24 et 25 janvier 2018. Cette relation entre l'urbanité et l'Eglise est traitée dans un numéro des *Annales de la recherche urbaine*, n° 96, 2004.

² Age des Lumières : mouvement philosophique qui domina le monde des idées en Europe au XVIII^e siècle.

³ Vatican II : XXI^e Concile œcuménique de l'Église catholique tenu de 1962 à 1965, Vatican II est considéré comme l'événement le plus marquant de l'histoire de l'Église catholique au XX^e siècle, symbolisant son ouverture au monde moderne et à la culture contemporaine.

La première mention d'un « château » situé sur le Coudenberg apparaît dans la « *Vie de Saint Guidon d'Anderlecht* », un texte écrit probablement à la fin du 12^e siècle. Un deuxième élément suggérant une occupation du territoire est la mention vers 985 du transfert des reliques de Sainte Gudule de l'abbaye de Moorsel (Alost) à Saint-Géry. Le comte de Louvain aurait ensuite offert ces reliques à l'église Saint-Michel. Bien plus tard, les chanoines de Ste-Gudule rédigent une chronique pour fonder ce transfert et surtout affirmer leurs prétentions sur la ville.

Que conclure de ces deux informations ? Qu'à l'origine de l'histoire ecclésiastique de la ville de Bruxelles, il existe une rivalité entre les chanoines de Saint-Guidon (famille et domaine Van Aa) et ceux de Sainte-Gudule (domaine comtal) ; que les domaines entourant Bruxelles sont plus grands que la ville elle-même ; que Bruxelles au départ est entourée de petits regroupements de populations et peut être considérée à l'égale de Molenbeek ; que les origines de Bruxelles peuvent être datées de la fin du 10^e siècle...

Ville marchande, ville ducale

Le noyau historique de Bruxelles est situé dans un fond de vallée, humide et inondable. La Senne s'y écoule à ciel ouvert jusqu'à son voutement entre 1867 et 1871. L'emplacement de la Grand-Place, terrasse un peu plus élevée que la rivière est le siège d'un marché. Remarquons que le versant rive droite est beaucoup plus raide que l'autre versant. Il s'élève plus haut là où est implantée la place royale, et encore plus à hauteur de la porte de Namur, alors que la montée vers la basilique est beaucoup plus douce. Bruxelles prend dès le départ une forme asymétrique.

Une route médiévale allant de Bruges à Cologne passe à hauteur de Bruxelles ; des moulins sont érigés sur la Senne à l'instigation des comtes de Louvain, ce qui empêche les barques fluviales de continuer vers Hal, qui aurait été le terminus naturel de la navigation. Un *portus* permet le transbordement de marchandises.

L'établissement d'une résidence ducale sur le Coudenberg dès le 12^e siècle, à l'emplacement de l'actuelle place Royale, va déterminer l'emplacement des maisons patriciennes et donc établir très tôt la dualisation entre une zone de pouvoir politique et religieux (collégiale Ste-Gudule) sur les hauteurs et une zone marchande dans la vallée. Cette dualisation se poursuivra jusqu'au 19^e siècle dans les mêmes directions mais en dehors de la ligne des 2^e remparts : faubourgs bourgeois sur les plateaux de l'est et développement de quartiers industriels dans la vallée et sur le versant ouest. La structure de la ville médiévale est donc restée constante jusqu'à nos jours.

Les pouvoirs s'articulent l'un à l'autre, les expressions symboliques aussi. Ainsi, pas d'église sur la Grand place mais un hôtel de ville dont la hauteur de la flèche est un signe de puissance. L'église la plus proche, Saint-Nicolas, n'est pas l'église mère mais celle des marchands, elle est accolée à un beffroi ; l'église principale est isolée sur une portion du versant au large du château ducal.

Remarquons encore que la première enceinte du 12^e siècle s'avancé fort peu sur la rive gauche de la Senne – à hauteur de l'actuelle église Sainte-Catherine. Il y a une dissymétrie sociale qui s'accompagne d'une dissymétrie géographique. Le tracé du ring épouse encore aujourd'hui ce décalage !



Bruxella, par Johan Janssonius, 1657.

Source : <https://www.sanderusmaps.com/en/our-catalogue/detail/162995/%20antique-map-of-brussels-by-janssonius-j/>

L'enceinte du 14^e siècle est largement dimensionnée ; elle englobe des terres agricoles, ainsi que la Warande, le terrain de chasse ducal qui deviendra le parc de Bruxelles. C'est à cette époque que les quartiers artisanaux de la Chapelle et des Marolles s'y incorporent. L'axe principal de circulation est structuré de l'ouest à l'est jusqu'à la construction en 1870 des boulevards centraux qui entraînent un basculement sur l'axe nord-sud.

Géographie politique et religieuse

Avant 1830, il n'est pas question de Belgique. Nos régions sont divisées entre influence française et Empire germanique. La principauté de Liège, dont l'évêque est prince électeur, coupe largement l'actuelle Belgique. Bruxelles dépend des ducs de Brabant dont le duché s'étend, selon les époques, de la région de Louvain à celle d'Anvers. Au 12^e siècle, la ville de Louvain est plus importante que celle de Bruxelles.

Les grandes villes de Flandre sont dépendantes par des liens féodaux du roi de France et sont très développées. Elles acquièrent une autonomie au prix de luttes sanglantes et longues. Elles deviendront bourguignonnes comme le comté de Brabant par alliance matrimoniale.

Du point de vue religieux, les archevêchés de Liège et de Cambrai couvrent le territoire actuel de la Belgique. Frontières politiques et religieuses ne coïncident pas, ce qui est à l'origine de

nombreux conflits. Notons que le premier évêque de Cambrai dont le nom nous est connu est Saint Géry probablement mort en 614.

Outre les chapitres de Saint-Guidon et de Saint-Michel, le développement de Bruxelles dépend aussi fortement de certaines abbayes. L'abbaye féminine de Forest par exemple, qui conserve les reliques de Sainte Alène, possède plus de 1 000 hectares dans la région bruxelloise au 18^e siècle, peu avant la dissolution de la congrégation religieuse en 1796. Les bâtiments abbatiaux détruits se trouvent sous l'actuelle usine Audi. On note aussi la présence de religieuses à l'abbaye de la Cambre, l'établissement du mouvement béguinal dans le quartier de leur église Saint-Jean Baptiste. Puis l'établissement de Dominicains (Val Duchesse), de chanoines réguliers au Rouge Cloître avec la célèbre figure mystique de Jan de Ruusbroeck⁴. Au 15^e siècle, une chartreuse s'établit à Scheut. La création de l'université de Louvain en 1425 accentue encore la rivalité entre Bruxelles et Louvain.

Réforme protestante et guerres de religions

La Chrétienté se divise au 16^e siècle. La réforme protestante devient très influente dans nos régions. À Bruxelles, c'est le calvinisme qui prédomine. Ces derniers y prennent le pouvoir en 1577. En réaction, Alexandre Farnèse (1545-1592), gouverneur général des Pays-Bas, mène la guerre contre les Réformés. Il reprend Bruxelles en 1585.

En réaction, l'Église catholique lance une « *contre-réforme* ». Une des mesures phares est le redécoupage des évêchés. La géographie ecclésiastique actuelle est fortement marquée par la décision de 1559. Le pape Paul IV érige à ce moment 3 archidiocèses et 14 évêchés sur les territoires des Pays-Bas (ce qui ne concerne donc pas Liège). Malines devient ville épiscopale et conquiert son autonomie aux dépens de Cambrai et Utrecht. Désormais, les diocèses de Gand, de Bruges, d'Ypres, d'Anvers, de Bois-le-Duc et de Roermonde sont rattachés à Malines. Le premier archevêque de Malines est Antoine Perrenot de Granvelle (1517-1586) et est un politicien influent sous Philippe II.

Malines occupe dorénavant une place particulière. La ville devient le centre politique des Pays-Bas espagnols. La tendance est à l'unification des Pays-Bas à la constitution d'une Église plus « nationale ». Une forme de réponse visant à restaurer l'influence de l'Église catholique. La dévotion à Marie et à St-Joseph est encouragée. St-Joseph devient le patron des territoires espagnols sous le pontificat d'Innocent XI (1667-1669).

Le traité de Westphalie met fin à la guerre de Trente Ans. La république des Provinces-Unies est reconnue. Chez nous, dans les Pays-Bas désormais méridionaux, la menace protestante disparaît. Les protestants sont désormais moins inquiétés. Toutefois, l'exode vécu par un grand nombre d'entre eux prive cependant nos régions d'un segment de population très dynamique. Bruxelles en payera les conséquences pendant des dizaines d'années.

16^e-18^e siècles : l'ère des transformations

La structuration de la ville se poursuit. Le creusement du canal reliant Bruxelles au Rupel, un affluent de l'Escaut, et par ce biais à Anvers, renforce l'axe ouest-est. Ce canal est inauguré

⁴ Diekens, A. et Beyer, B. (dir.), *Maître Eckhart et Jan Van Ruusbroec, études sur la mystique « rhéno-flamande »*, éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2004.

en 1561. Un port est établi dans l'enceinte de la ville. Les bassins s'étendent jusque sous l'église actuelle de Sainte Catherine.

Une autre transformation a une influence sur l'aménagement contemporain du territoire : le bastionnement de la seconde enceinte qui répond aux besoins nouveaux suite au développement de l'artillerie. D'une muraille linéaire seulement précédée par un fossé, on passe à une zone de défense bien plus large. Son démantèlement définitif sous la période napoléonienne et hollandaise permet la création de larges boulevards. Des faubourgs aristocratiques et bourgeois se développent ainsi hors les murs entre le jardin botanique et la porte de Hal.

C'est au 16^e siècle également que les organes de gouvernement se fixent à Bruxelles après quelques hésitations en faveur de Malines. Les guerres franco-espagnoles ravagent cependant le territoire. Le bombardement de la Grand-Place par les troupes françaises en est l'épisode le plus déterminant : plus qu'un objectif véritablement militaire, il vise en réalité le centre politique qu'est devenu Bruxelles. La reconstruction de la place s'achève en 1700. Elle est l'indice du pouvoir des corporations marchandes qui réaffirment de la sorte leurs privilèges et leur autonomie.

Au 18^e siècle, sous la période autrichienne (traité d'Utrecht, 1713), la centralisation se poursuit. L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780) ramène la prospérité. L'amélioration de l'agriculture sera l'amorce de la future révolution industrielle.

L'empereur Joseph II (1741-1790) est un homme « éclairé ». Il mène une politique religieuse très active. Il supprime les convents contemplatifs jugés « inutiles » ; il instaure une législation sur le mariage civil et crée un Séminaire général en supprimant les séminaires diocésains. Il promulgue surtout l'Édit de Tolérance qui instaure une liberté de cultes.

Ces mesures marquées par l'esprit des Lumières provoquent une révolte conservatrice en 1787-1789. En 1790, la République des États Belgique unis est proclamée à Bruxelles. Durant cette période, les principales avancées mises en place par Joseph II sont abandonnées.

L'incendie du palais ducal en 1731 est l'occasion de remodeler le haut de la ville à la mode parisienne. Après une longue période de jachère, la place Royale est créée, les règles de symétrie imposées et le parc royal remodelé. Au bout d'une allée du parc royal, on débouche sur le palais des États de Brabant, futur parlement belge. Par la suite, une colonnade est construite du côté méridional. Léopold II en fera l'imposant palais royal. Au fond de la place des Palais, un autre palais destiné à la résidence du prince-héritier des Pays-Bas est construit. C'est aujourd'hui le palais des Académies.

La révolution française et ses conséquences

En 1792, les révolutionnaires français remportent la bataille de Jemappes. Si en 1793, on assiste à une courte restauration monarchiste, les Français récupèrent le terrain après la bataille de Fleurus en 1794. Cette époque est le témoin de profonds bouleversements : fin des régimes politiques d'ancien régime antérieurs ; unification de nos régions et création de préfectures – ce qui signifie notamment l'éradication de la principauté de Liège ; établissement de l'état civil ; création de commissions des Hospices civils ; confiscation des biens ecclésiastiques.

Après la chute de Napoléon en 1815, nos régions sont rattachées aux Pays-Bas du Nord.

L'Église catholique est profondément bouleversée par ces changements. De plus, en 1870, le pape Pie IX perd les États pontificaux en Italie. Il se réfugie/s'enferme au Vatican et refuse toute collaboration avec les États issus de la Révolution.

Chez nous (après la fin de l'« *amalgame* » hollando-belge comme l'écrit l'historien Roger Aubert), suite à la révolution de 1830, il faut élaborer une nouvelle constitution. Une partie des élus catholiques sont disposés à faire confiance à la « *liberté en tout et pour tous* ». Cela implique un système de séparation de l'Église et de l'État. Néanmoins, les responsables ecclésiastiques demandent que des garanties soient inscrites dans la constitution pour assurer la place de l'Église dans la société. Cette attitude inquiète fortement le Vatican. Mais l'habileté de l'archevêque Engelbert Sterckx (1792-1867)⁵ permet d'éviter le conflit. On trouve ici la façon « belge » de construire les rapports avec l'État moderne. Ces rapports sont confortés du temps de l'unionisme entre catholiques et libéraux, appuyé par le roi Léopold I^{er}, puis deviennent conflictuels jusqu'à l'émergence du parti libéral à partir en 1846.

Durant cette période, entre 1830 et 1846, l'Église conserve une place importante dans la vie de la Nation et parvient à « catholiciser » les institutions libérales grâce à des lois conclues à l'amiable. On organise ainsi une aumônerie militaire, on conforte les communes dans leurs obligations à l'égard des Fabriques d'église, l'organisation de l'enseignement primaire est très largement aux mains de l'Église...

Cette façon de concevoir la société belge va exaspérer les Libéraux et se briser sur la question scolaire. Les Libéraux veulent retourner à la lettre de la Constitution et votent une loi sur l'enseignement moyen beaucoup moins favorable à l'Église que celle concernant l'enseignement primaire. C'est l'amorce d'un anticléricalisme durable. C'est le début d'un fonctionnement par « *piliers* » catholique, libéral puis socialiste.

Bruxelles capitale



Plan de Bruxelles en 1837.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Vo%C3%BBttement_de_la_Senne#/media/File:Brussels_1837.jpeg

⁵ SIMON, A., *Le Cardinal Sterckx et son temps (1792 - 1867)*, 2 volumes, Éditions Scaldis, Wetteren, 1950.

Le statut de capitale permet à Bruxelles de considérablement se développer. C'est le moment où la Belgique devient une des premières puissances industrielles mondiales. Léopold II qui accède au trône en 1865, remodèle profondément le paysage urbain. Avec l'arrivée du chemin de fer, les deux premières gares sont créées : l'Allée verte au nord, les Bogards au sud.

Le bourgmestre Jules Anspach (1829-1879) ordonne le voûtement de la Senne après une grave épidémie de choléra et trace les boulevards du centre sur le modèle du préfet de police parisien Haussmann.

Les populations ouvrières sont exclues du pouvoir ; elles ne disposent pas du droit de vote et sont par divers moyens empêchées d'habiter en ville. Les gouvernements surtout catholiques encouragent leur installation à la campagne tout en facilitant leur travail en ville grâce aux abonnements ouvriers. Elles subissent en outre les conséquences des expropriations menées lors du voûtement de la Senne ; il en va de même avec la construction du palais de Justice dans la Marolle, le tracé de la rue Blaes et la création de la place du Jeu de balle. La ville de Bruxelles encourage cependant quelque peu le logement social par la construction, en 1912, des 7 blocs parallèles de la cité Hellemans en bordure de la rue Haute.

Pourtant, au même moment, des industries lourdes s'installent à Bruxelles qui devient la première ville industrielle du pays jusqu'en 1970. Elles se localisent le long du canal et à proximité des gares. Molenbeek devient le « petit Manchester ». Le canal vers Charleroi, artère essentielle pour acheminer le charbon vers la capitale, est inauguré en 1832.

La suppression de l'octroi⁶ en 1860, dont quelques pavillons subsistent à proximité des portes, autorise l'urbanisation des faubourgs, en particulier dans le quartier Léopold qui se construit en damier géométrique et est occupé par l'aristocratie et la grande bourgeoisie. Saint-Josse et Schaerbeek, Ixelles et Saint-Gilles s'urbanisent ensuite. L'ouverture en 1860 de l'avenue Louise, l'aménagement du bois de la Cambre favorisent ce mouvement.

Le roi Léopold II finance sur sa cassette des avenues prestigieuses. Sa volonté de faire de Bruxelles, une capitale cosmopolite avec des faubourgs résidentiels prestigieux, s'exerce surtout vers l'est de la ville ; du côté ouest, seuls les environs du palais de Laeken et le « *parcours royal* » sont aménagés, mais avec moins d'impact urbanistique. Le domaine royal se situe en quelque sorte du mauvais côté de Bruxelles. Ces projets urbanistiques expliquent aussi que la bourgeoisie quitte le centre-ville dès la 2^e moitié du 19^e siècle. Ce mouvement s'avère durable.

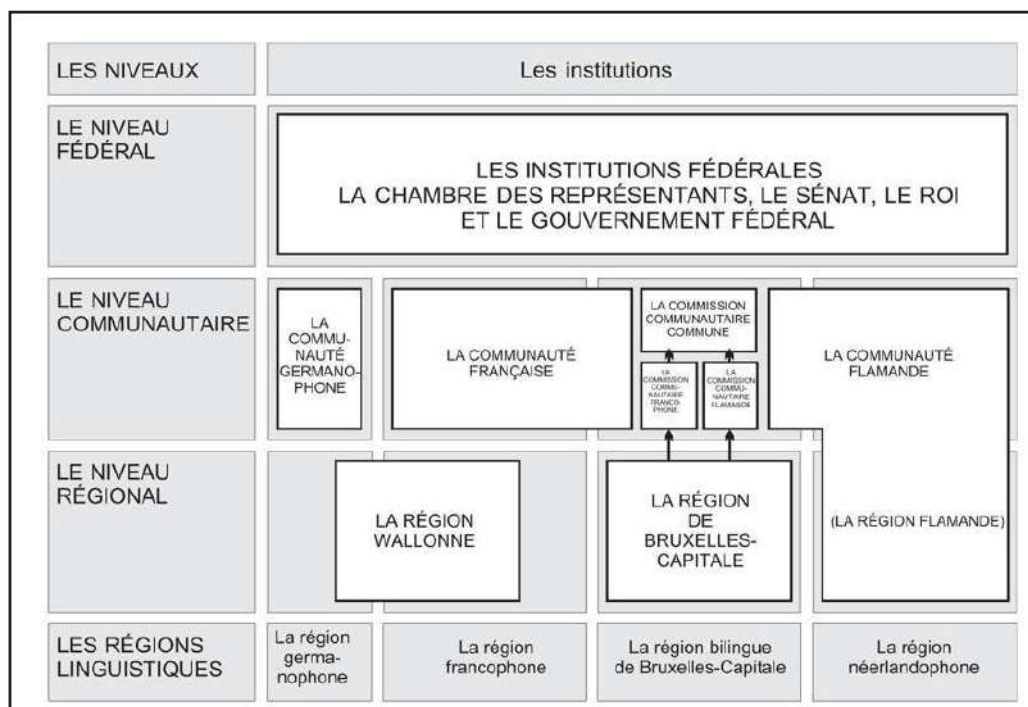
Le roi veut aussi construire un panthéon où seraient enterrés les Belges célèbres, sur le plateau de Koekelberg. Le projet échoue et est remplacé par l'idée d'une basilique consacrée au Sacré-Cœur. Les autorités religieuses en Belgique estiment que ce projet est trop ambitieux, mais Rome est enthousiaste. Des plans d'une vaste église néogothique sont dessinés. La guerre 1914-1918 interrompt la construction. Elle sera reprise à l'issue de la guerre sur un autre modèle.

⁶ Octroi : « taxe que certaines municipalités étaient autorisées à établir et percevoir sur certaines marchandises de consommation locale à leur entrée dans la ville, remonte à l'époque médiévale lorsque, pour faire face à l'ensemble de ses dépenses, le souverain se tournait notamment vers les communes aux fins de pallier l'insuffisance de ses propres recettes. ». SPAPENS, C., « L'octroi de Bruxelles, en particulier Porte de Ninove », *Cahiers Bruxellois* vol. XLIX, n° 1, 2017, p. 415-436.

Le contrepoint de cette périurbanisation est l'établissement d'un centre affecté au bureau. Mouvement accentué encore par la fin des travaux de la jonction nord-midi dont le projet date de 1902 et l'achèvement de 1952. La tenue de l'exposition universelle de 1958 est l'occasion d'accélérer encore ce mouvement de spécialisation : bureaux au centre et dans le Quartier Léopold, voies rapides scandées de tunnels à la place des anciennes promenades, constructions de parkings, habitat populaire au centre, résidentiel en périphérie... Cela provoque une baisse de la population qui ne s'enrayera qu'en 1995.

Bruxelles, petite ville mondiale

C'est en 1989 que la Région de Bruxelles-capitale est créée. C'est l'aboutissement de longues querelles entre Flamands et Francophones qui limitent la Région aux 19 communes. Cette nouvelle donne permet un infléchissement de la politique urbaine. D'autant que les populations immigrées qui acquièrent peu à peu la nationalité belge, avant que leur soit accordé le droit de vote à l'échelon communal font entendre leurs voix et exigent une amélioration de l'habitat dans les quartiers populaires du centre et de première ceinture.



Entre les années 1920 et 1960, l'Église en Belgique semble atteindre son apogée comme en témoigne les indicateurs que sont l'augmentation du nombre de prêtres, le développement de paroisses, l'émergence de mouvements sociaux... Rappelons uniquement la figure de Joseph Cardijn⁷, cofondateur de la Jeunesse Syndicaliste, puis de la JOC et de la JOCF en 1924-1925, devenu à la fin de sa vie, cardinal durant le concile de Vatican II.

La nomination de Léon-Joseph Suenens (1904-1996) comme archevêque en 1961 signe la fin d'un énorme diocèse créée en 1801. Anvers redevient un évêché autonome. Malines qui se situe dans la province d'Anvers reste la ville siège de l'archevêché.

⁷ ROUSSEL, L., « Joseph Cardijn (1882-1967). Une vie au service de la jeunesse ouvrière », *Pastoralia*, mai 2009, p. 144-146.

L'archevêque crée des zones pastorales à Bruxelles, dans le Brabant wallon, dans le Brabant flamand et Malines ; elles deviennent des vicariats en 1979. Cette transformation accompagne ou précède selon les cas la fédéralisation de la Belgique. Les pastorales francophone et néerlandophone autonomes sont établies à Bruxelles dès 1969.

La scission de l'Université de Louvain en 1966, puis le déménagement de la section française vers Bruxelles, puis Louvain-la-Neuve est source de nombreuses tensions. Cette crise signe la fin de l'interventionnisme des évêques en matière politique, comme la grève de 1960-1961 avait signé la fin de l'interventionnisme épiscopal en matière sociale.

En 1980, le cardinal Suenens est remplacé par Godfried Danneels ; les vicaires généraux sont remplacés par des évêques-auxiliaires. Les catholiques bruxellois ressentent avec une intensité particulière les effets de la mutation de l'Église catholique dans l'espace public. Ils expérimentent également une identité chrétienne dans un environnement devenu définitivement pluraliste.



Carte de la Région Bruxelles-Capitale.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Map_Bruxelles-Capitale.jpg

Après la Seconde Guerre mondiale, le processus d'unification européenne débute. En 1951, six pays fondent la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Viennent ensuite l'Euratom et la Communauté économique européenne. En 1965, ces trois institutions fusionnent dans une « *Communauté européenne* » qui fonctionne à partir de Bruxelles. Elle devient en 1992 l'Union européenne.

Le Conseil des Ministres et le Parlement européen, ce dernier conjointement avec Luxembourg et Strasbourg, s'installent aussi dans la ville. Pas moins de 40 000 fonctionnaires travaillent et vivent à Bruxelles ; ils doivent trouver du logement dont les prix augmentent rapidement. Ceci sans compter les membres des structures de lobbying et les représentations des pays et des régions. Ceci est à l'origine d'un processus de gentrification⁸ dans les quartiers de Saint-Gilles notamment.

En 1966, le siège de l'Otan est déplacé vers Bruxelles qui devient ainsi une « petite ville mondiale »⁹.

Bruxelles devient une des régions européennes les plus riches (le PIB est un tiers plus élevé que la moyenne européenne), mais la majorité des habitants est pauvre. La région est un pôle d'emplois très important, mais de nombreux habitants sont au chômage. Les dotations fournies par l'État fédéral sont loin de compenser l'insuffisance des ressources fournies par l'impôt régional. Ce qui crée un effet d'étranglement.

Bruxelles est donc une ville d'administration et de réseau, un centre de commandement avec une multiplication de bureaux de service aux entreprises, de lobbies... mais avec peu de sièges d'entreprises. La désindustrialisation est très importante et la seule grande cheminée qui fume encore sur Bruxelles et celle de l'incinérateur d'immondices ! Quant aux abords du canal à réaffecter, ces derniers sont convoités par des promoteurs qui rêvent d'y installer des « marinas » !

En conclusion, Bruxelles est une ville duale, une ville au grand nombre de chômeurs (en particulier parmi les jeunes) et dont la population pauvre¹⁰ est massivement présente dans le centre. Une présence certes moins violente que si elle était parquée dans de grands ensembles périphériques comme à Paris ou à Londres mais dont l'impact est aggravé par le découpage politique qui coupe la Région de son aire métropolitaine qui abrite certaines industries et une population globalement mieux nantie.

On remarquera que cette différenciation s'est opérée dans le temps long de l'histoire et est liée à la fois à la topographie et à la dialectique entre pouvoir urbain et pouvoir d'État, sous l'arbitrage plus ou moins influent selon les époques de l'Église catholique.

Pour en savoir plus

JACOBS, R., *Une histoire de Bruxelles*, Bruxelles, éd. Racine, 2004.

VANDERMOTTEN, C., *Bruxelles, une lecture de la ville*, Bruxelles, ULB Lire, 2014.

⁸ Lire : VAN CRIEKINGEN, M., « La gentrification mise en politiques », *Métropoles* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 01 décembre 2013, consulté le 29 janvier 2019 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/4753>

⁹ HERMIA, J.-P. et VANDERMOTTEN C., « Le monde dans Bruxelles, Bruxelles dans le monde », *Brussels Studies* [En ligne], Fact Sheets, n° 94, mis en ligne le 27 novembre 2015, consulté le 29 janvier 2019 [En ligne] URL : <https://journals.openedition.org/brussels/1316>

¹⁰ Lire à ce propos le *Baromètre social 2018 : Rapport bruxellois sur l'état de La pauvreté*, Observatoire de la santé et du social Bruxelles, COCOF, 2019.

L'archidiocèse de Malines-Bruxelles, 450 ans d'histoire, 2 vol., Anvers-Louvain, Halewijn-KADOC, 2009.

Pour citer cet article

ROUSSEL L., « Église et urbanité : Parcours historique à travers Bruxelles », *Analyse en ligne du CARHOP*, décembre 2018 [En ligne], mis en ligne le 21 décembre 2018.

